

Tableau ERC et check-list CCTP

Centrale agrivoltaïque < 1 MWc – Valdivienne (86)

Parcelle C476 – Lieu-dit Champ Guérin – Usage : pâturage ovin – Bande tampon lisière boisée Est : 10 m

1. Contexte et principes

Le présent document synthétise les mesures d'Évitement, de Réduction et, le cas échéant, de Compensation (ERC) associées au projet de centrale agrivoltaïque (puissance < 1 MWc) implantée sur une parcelle agricole destinée au pâturage ovin. L'enjeu environnemental principal du site est la lisière boisée située à l'Est ; une bande tampon de 10 m y est instaurée et constitue une mesure structurante du projet.

Mesure structurante – Bande tampon « lisière Est » : 10 m

- Largeur : 10 m minimum sur toute la longueur de la lisière Est.
- Interdictions permanentes : pieux/fondations, tranchées, stockage, circulation d'engins, dépôts, éclairage.
- Gestion : prairie enherbée extensive (pâturage léger et/ou fauche tardive en mosaïque), zéro intrant.

2. Tableau ERC

Thème / impact potentiel	Phase	Mesure (E/R/C)	Description opérationnelle	Preuves / livrables	Indicateurs de suivi
Atteinte à la lisière boisée (effet de bord, perturbation faune, dégradation de l'écotone)	Conception	E1	Instaurer une bande d'exclusion de 10 m min le long de la lisière Est. Aucune emprise (pieux, pistes, tranchées, poste, stockage). Maintien d'un couvert prairial.	Plan masse et plans EXE avec couche « NO GO – 10 m » ; clause dédiée au CCTP ; PV d'implantation.	Largeur respectée (terrain) ; 0 intervention en bande tampon.
Défrichement / élagage non maîtrisé du boisement	Chantier	E2	Zéro coupe dans le bois et la lisière (hors sécurité strictement justifiée). Balisage physique et contrôle en début de chantier.	interdiction de coupe ; photos avant/après ; journal de chantier.	0 coupe ; absence de traces de chantier en bande tampon.
Artificialisation et perte de réversibilité (sol)	Conception	E3	Choix des fondations réversibles (pieux battus/vissés). Limiter le béton au strict nécessaire et éviter tout terrassement massif.	Note technique fondations ; quantitatif béton ; plans.	% surface terrassée ; volume béton.
Compaction des sols liée aux engins	Chantier	R1	Intervenir en conditions de portance. Circulation limitée à des couloirs dédiés. Engins à faible pression au sol. Aucune circulation en bande tampon.	Plan de circulation chantier ; journal ; photos.	Surface orniérée ; zones compactées traitées ; 0 passage en bande tampon.
Dégradation du couvert prairial (sol nu, érosion, perte fourragère)	Chantier / Exploitation	R2	Remise en état agronomique : restitution de l'horizon de surface, décompactage localisé si besoin, réensemencement prairial en cas de dégradation. Couvert permanent (zéro sol nu).	PV de remise en état ; fiches semences si semis ; photos.	% couverture végétale ; absence de ravinement.
Ruissellement / érosion (concentration des écoulements)	Conception / Exploitation	R3	Maintenir un couvert herbacé permanent. En cas de pente : micro-dispositifs enherbés (bandes freinantes/noues peu profondes) pour casser les vitesses et éviter les rigoles. Aucun rejet concentré hors site.	Note hydraulique simplifiée (si pente) ; plan de gestion.	Absence de rigoles ; points photo après pluies ; actions correctives si besoin.

Effet barrière de la clôture (petite faune) et continuités	Exploitation	R4	Mettre en place une clôture compatible petite faune (éviter l'étanchéité au sol) et prévoir des points de passage aux endroits compatibles avec la conduite du troupeau. La bande tampon Est contribue au maintien d'une continuité le long du bois.	Plan clôtures ; détails techniques ; localisation passages.	Présence/bon état des passages ; absence de piégeage.
Nuisances lumineuses (lisière boisée)	Exploitation	E4	Aucun éclairage permanent. Si nécessaire : éclairage ponctuel, temporisé, orienté vers le sol, et interdit côté lisière Est.	Notice technique ; réglages (horloge/détecteur).	Nb heures d'éclairage/an ; conformité orientation.
Perturbation faune (nidification oiseaux au sol / dérangement)	Chantier	R5	Planifier les opérations les plus perturbantes hors périodes sensibles autant que possible. Mettre en place une procédure d'arrêt/ajustement en cas de découverte (nids, gîtes).	Planning « fenêtres écologiques » ;; fiche procédure.	Nb d'arrêts/adaptations ; traçabilité des observations.
Non-maintien de l'activité agricole (agrivoltaïsme non démontré)	Exploitation	R6	Formaliser un plan de gestion pastorale : périodes de pâturage, chargement indicatif, accès, gestion de l'herbe (pâturage/fauche), absence d'herbicide systématique, sécurité des câbles.	Plan pastoral / convention ; registre pâturage ; plan d'accès.	Jours de pâturage/an ; état du couvert ; incidents.
Contrainte d'abreuvement	Exploitation	R7	Mettre en place une solution mobile d'abreuvement (cuve/abreuvoir) sans creusement ni réseau lourd ; implantation hors bande tampon.	Descriptif matériel ; plan d'exploitation.	Disponibilité eau ; 0 intervention lourde sur le sol.
Impacts résiduels significatifs (si mis en évidence par l'instruction ou le suivi)	Exploitation	C1 (si déclenchée)	Renforcer l'écotone dans la bande tampon (gestion extensive, mosaïque, zéro intrant) et, si nécessaire, créer des bandes refuges complémentaires sur la parcelle.	Plan de gestion ; engagements ; budget de suivi.	Structure de végétation ; réussite de la gestion ; correction si besoin.

3. Check-list CCTP

Check-list à intégrer au CCTP afin de rendre les engagements opposables aux entreprises (chantier) et au mainteneur (exploitation).

3.1. Plans et implantation

- Fournir avant chantier : plan masse, plan de circulation, plan de stockage, plan « NO GO – bande tampon 10 m ».
- PV d'implantation contradictoire : piquetage, rubalise et signalétique de la bande tampon.
- Interdiction de tout stockage, stationnement et circulation hors zones autorisées. Zéro emprise dans la bande tampon.
- Procédure de découverte (nids/gîtes) : arrêt, information MOE/BE env., adaptation.

3.2. Sols et prairie (chantier)

- Intervenir en conditions de portance ; arrêter en cas de sols gorgés d'eau.
- Limiter la circulation : couloirs dédiés, engins à faible pression, vitesse réduite.
- Limiter les terrassements ; remise en place des horizons à l'identique.
- Remise en état : nivellement doux, décompactage localisé si besoin, réensemencement prairial si dégradation.

3.3. Prévention ruissellement et pollution

- Maintien d'un couvert végétal permanent ; dispositifs enherbés anti-ravinement si pente.

3.4. Biodiversité (lisière Est) et nuisances

- Zéro coupe dans le bois et la lisière (hors sécurité validée MOE).
- Aucun éclairage permanent ; éclairage ponctuel seulement, temporisé, orienté sol ; interdit côté lisière Est.
- Clôture compatible petite faune : éviter l'étanchéité au sol ; passages dédiés selon plan.
- Gestion de la bande tampon : prairie extensive, zéro intrant ; fauche tardive en mosaïque si nécessaire.

3.5. Exigences agrivoltaïques – pâturage ovin

- Maintenir accessibilité et sécurité du pâturage : portails, accès, zones de manœuvre, signalétique.
- Protection des câbles et équipements (gainage/enterrement/protections).
- Respect du plan de gestion pastorale (périodes, chargement indicatif, gestion herbe, absence d'herbicide systématique).
- Abreuvement : solution mobile sans creusement ; implantation hors bande tampon.

3.6. Déchets, réception, contrôles

- Tri et évacuation des déchets;
- Nettoyage fin de chantier, remise en état prairial.
- Réception environnementale : contrôle bande tampon, clôture/passage faune, accès, absence d'éclairage permanent ; PV photos.
- Contrôle post-mise en service (6–12 mois) : état du couvert, bande tampon fonctionnelle, mesures correctives si besoin.